



PROCÈS-VERBAL

RELEVÉ DE DÉCISION

Réunion du : 19 AOÛT 2026
À : Par vote électronique

Présidence : M. Sébastien SALMON

Présents : Mmes Fanny LAVOT, Adeline QUILLEC
Mrs Maxime BAMBIER, Axel LEKEHAL, Franck BLONDEL,
Benjamin CHERTIER, Guillaume DEMY, Arnaud GEUFFROY,
Corentin HAUDECOEUR, Jean-Marc HAUDECOEUR, David
PREVOT, Jean-Michel BUFFA, Quentin HILLION, Nicolas
KEREZEON, Nicolas PETIOT et Sid-Ahmed ROUIDI

➤ Volontariat U13 D1.

À la suite de la publication des résultats du volontariat U13D1, en date du 17 juillet 2026, l'Amicale de Lucé a sollicité le Comité Directeur afin d'obtenir des précisions concernant son positionnement sur la liste d'attente.

Après examen de la situation et du dossier, le Comité Directeur décide d'intégrer les deux équipes actuellement inscrites sur la liste d'attente, à savoir l'Amicale de Lucé et l'Avenir d'Ymonville, au championnat U13 D1.

En conséquence, pour cette première phase, le championnat U13 D1 sera composé de **deux groupes de six équipes**, en lieu et place de la poule unique de dix équipes initialement prévue.

Cette décision est motivée par la volonté de :

- ne pas pénaliser un groupe d'enfants dans sa progression sportive, malgré un manquement administratif de la part de l'équipe dirigeante
- ne pas déséquilibrer le championnat U13 D2 et de ne pas mettre en difficulté les équipes qui auraient dû rencontrer les deux clubs concernés dans cette division.

Après en avoir délibéré, **le Comité Directeur valide à l'unanimité le repêchage de l'Avenir d'Ymonville et de l'Amicale de Lucé en U13 D1 pour la première phase de la saison 2026-2027.**

Le Président

Sébastien SALMON